

Projet Pédagogique

Accueil de loisirs la Sainte Famille

Du 01/09/2026 au 14/10/2026



UFCV

animation territoriale



DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL

- ◉ Nature de l'accueil
- ◉ Implantation
- ◉ Dates et horaires
- ◉ Les locaux
- ◉ Le public
- ◉ Thème
- ◉ Organisateur
- ◉ L'équipe d'animation

II/ LE PROJET ÉDUCATIF ET ASSOCIATIF DE L'ORGANISATEUR

III/ LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE L'ÉQUIPE

IV/ ACTIVITÉS

- ◉ Activités aux choix
- ◉ Grands jeux
- ◉ Inter-centre
- ◉ Les sorties

V/ LA VIE QUOTIDIENNE

- ◉ Journée type
- ◉ Les temps forts

VI/ L'ÉQUIPE D'ANIMATION

- ◉ Journée type de l'animateur
- ◉ Le rôle de l'animateur
- ◉ Le rôle de la directrice
- ◉ Le rôle de l'assistant sanitaire
- ◉ Les réunions et leurs buts
- ◉ Les formations des animateurs

VII/ LA COMMUNICATION, BILANS ET SUIVI

- ◉ Famille
- ◉ Enfants
- ◉ Suivi des animateurs

VIII/ RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- ◉ Les temps de pauses
- ◉ Le téléphone
- ◉ La ponctualité
- ◉ La tenue vestimentaire
- ◉ Cadre de lois

Introduction

Ce projet pédagogique a pour but de donner une idée sur ce que propose l'accueil de loisirs, dès l'accueil des enfants. Il y décrit notamment les valeurs défendues par l'accueil, d'objectifs qui seront mis en place qui viseront à créer un environnement d'apprentissage attrayant et inclusif, où chacun pourra développer ses compétences tout en s'engageant activement dans des activités en collaboration (ex : la créativité, la coopération et l'autonomie etc.).

Ce projet s'adresse aux parents, aux enfants également qui seront les principaux acteurs de nos projets mais aussi à l'équipe d'animation, qui en lien avec le directeur écris ce projet.

Je crois fermement que l'apprentissage est un processus dynamique et interactif, et ce projet a pour but de le rendre accessible et attractif pour nous tous, qui sommes acteurs du bien-être des enfants accueillis.

Présentation de l'UFCV

Fondée en 1907, l'UFCV est une association nationale de jeunesse et d'éducation populaire à but non lucratif.

De la petite enfance au grand âge, en passant par le handicap, l'ufcv propose dans différents secteurs, de nombreux postes tel que notre service :

- L'animation territoriale :
L'UFCV organise, anime et gère des lieux d'accueils, accompagne les professionnel·les de l'enfance-jeunesse et conseille 100 collectivités locales sur les enjeux politiques de leurs territoires.

Mais également divers autres services :

- Le Bafa et le Bafd :
Premier organisme de formation au Bafa et Bafd en France, l'UFCV forme chaque année 30 000 jeunes adultes à encadrer des groupes d'enfants et d'adolescent·es pendant leurs temps de vacances et de loisirs.
- Les séjours de vacances pour enfants et jeunes :
Acteur historique du secteur, l'UFCV propose des séjours de vacances qui reposent sur des valeurs éducatives permettant à 24 000 enfants de grandir et de s'épanouir tous les ans. –
- Les séjours de vacances adaptées organisés :
L'UFCV s'attache à défendre et promouvoir l'accès aux vacances pour le plus grand nombre et en particulier pour des publics fragilisés : adultes et enfants en situation de handicap mental. Chaque année, 6 000 vacancier·es nous font confiance.
- La formation professionnelle et l'insertion professionnelle :
Certifiée Qualiopi, l'UFCV assure des formations qualifiantes aux métiers de la Jeunesse et des Sports, du secteur sanitaire et social et du médico-social.

Depuis quelques années maintenant l'ufcv œuvre pour l'éducation populaire, que ce soit dans les vacances, que l'on retrouve aussi dans l'animation avec une grande diversité de formes d'actions, la recherche et la créativité, une forte curiosité et l'estime et la confiance en soi.

I/ DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL

◉ Nature de l'accueil

L'accueil de la Sainte Famille est un ACM de type accueil de loisirs

◉ Implantation

Il est situé au 65 rue Vascosan, 80000 Amiens

◉ Dates et horaires

Il est ouvert tous les mercredis de l'année, du 02/09/26 au 02/07/27, de 7h30 à 18h30.

◉ Les locaux

Les enfants sont accueillis dans les locaux de la Ste famille. Nous avons a disposition salle d'accueil, un espace motricité et les extérieurs.

L'accueil est composé de 2 salles, une salle de restauration, des WC maternelles et primaires, un bureau d'animation et de direction, une cuisine pédagogique, un local de stockage.

Au niveau des extérieurs nous avons accès à une cours ainsi qu'un préau.

◉ Le public

Pour les mercredis, le nombre d'enfants accueillis sera d'environ 40, répartis de manière suivante :

Pour les 3-6 ans : environs 25 enfants

Pour les 6 et + : environs 15 enfants

◉ Thème

Le thème des vacances de printemps sera « Autour du monde »

Ce thème permet de faire des activités autour des différents pays, cultures.

Ce thème a été défini en équipe, afin de pouvoir proposer diverses activités autour d'un thème.

◉ Organisateur

UFCV Haut de France : Rue Jules Barni, bâtiment E, 80000 Amiens

03.22.33.69.67 ufcvhautsdefrance@ufcv.fr

III/ LE PROJET ÉDUCATIF ET ASSOCIATIF DE L'ORGANISATEUR

Récemment, l'UFCV a actualisé son projet associatif. Celui-ci repose désormais sur quatre grands piliers : l'engagement, la solidarité, l'éducation, et la transition écologique.

À la suite de ce travail, le projet éducatif sera retravaillé également.

Le projet pédagogique de l'accueil sera alors amené à évoluer.

Nous allons continuer de baser nos actions en fonction de ses grandes idées.

Le projet éducatif de l'accueil de loisirs est rédigé par l'organisateur, ici l'UFCV. Il rassemble une série d'objectifs éducatifs, pour tous les accueils de l'organisateur. Ces objectifs sont les suivants :

- ❖ Favoriser les relations, les échanges, la communication entre toutes les personnes du centre.
- ❖ Le centre de loisirs construit une relation éducative centrée sur les projets, actions et activités collectives adaptés aux enfants.
- ❖ Le respect des droits de l'enfant.
- ❖ Un accueil pour les enfants qui répond aux nécessités et aux besoins : découverte, créativité, imagination, dépaysement.

Méthode pédagogique :

La pédagogie par objectifs : est une approche éducative qui se concentre sur la définition claire des objectifs d'apprentissage avant de commencer une activité ou un projet. Cette méthode implique plusieurs étapes clés :

Définition des objectifs : Le directeur formule des objectifs précis et mesurables, qui indiquent ce que les enfants doivent savoir ou être capables de faire à la fin d'une activité.

Planification des activités : Les activités pédagogiques sont ensuite conçues en fonction de ces objectifs, afin de garantir que chaque activité contribue à leur atteinte.

Évaluation : L'évaluation des activités est liée directement aux objectifs fixés. Cela permet de mesurer (quantité/ qualité) dans quelle mesure les enfants ont acquis les compétences et connaissances visées.

Adaptation : En fonction des résultats obtenus, les animateurs peuvent ajuster leur activité pour mieux répondre aux besoins des enfants.

Cette méthode vise à rendre l'apprentissage plus efficace et ciblé, en s'assurant que chaque activité contribue à l'atteinte des résultats souhaités

Pédagogie par projets : Le directeur, par le biais de projets ou de « mini projet » favorise l'apprentissage, permettant aux enfants de travailler sur des thèmes en équipe, développant ainsi des compétences pratiques et collaboratives.

Pédagogie différenciée : Adapte les méthodes d'apprentissage aux besoins, aux intérêts et aux rythmes de chaque enfant, pour favoriser une meilleure inclusion et un apprentissage personnalisé.

III/ LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE L'ÉQUIPE

INCLUSION	AUTONOMIE	CRÉATIVITÉ
Permettre à un enfant en situation de handicap de se sentir en sécurité dans un environnement « nouveau »	Permettre à l'enfant d'être un acteur principal au sein de l'accueil	Mettre en place des moyens pour faire que l'enfant apprenne dans un environnement sain

- Proposer des activités adaptées aux différents publics (handicap) - Rencontre avec différents organismes	- Permettre le développement de l'autonomie. - Favoriser l'accès à la citoyenneté, la prise d'initiative et de responsabilité. - Favoriser la prise de conscience écocitoyenne des enfants pour la préservation de leur environnement. - Développer l'estime de soi. - Encourager l'enfant à être acteur des projets.	- Faire découvrir aux enfants de nouvelles activités. - Promouvoir l'éveil, l'accès à la culture, au sport, à la découverte de tout environnement naturel, géographique, social. - Préserver les notions de plaisirs, de bien-être, d'épanouissement, de rêve, d'imaginaire ou ludique.
- Handisport - Interventions de structures - Mis en place de petits jeux/ ateliers	- Responsabiliser les enfants à travers des tâches quotidiennes en leur donnant des	- Choisir des activités variées, adaptées et qui répondent à ses besoins en

(cuisine, jardinage)	rôles précis. - Actions de sensibilisation. - Donner des responsabilités et un rôle précis à l'enfant en prenant en compte ses désirs. - Gestion des pointages et de la tablette. - Choix des règles (négociable/ Non négociable) - Choix de l'activité	développement. - Varier les types d'activités, solliciter des intervenants extérieurs. Développer la pratique des activités de pleine nature dans notre environnement. - Mise en place de débats et de boîtes à idées, murs d'expression, temps de discussion
----------------------	--	---

IV/ ACTIVITÉS

◉ Activités aux choix

Tous les mercredis chaque animateur proposera au minimum 2 activités.

Les différentes activités seront proposées aux enfants, et ils pourront choisir vers laquelle ils souhaitent se tourner.

Tous les matins se sont des activités différentes qui seront proposées.

Des temps « vides » seront également proposé aux enfants. Il s'agit de moment où se sont eux qui choisissent de A à Z l'activité qu'ils souhaitent mettre en place. L'animateur est toujours présent pour accompagner l'enfant dans sa démarche mais ne fait pas à sa place.

Grands jeux

Il sera demandé aux animateurs de préparer au minimum 1 grand jeu par période, par groupe.

Les grands jeux peuvent être organisés en commun.

Pour rappel, un grand jeu c'est : un moment particulier dans une journée, il fait appel à l'imagination et la découverte de tous les participants ; un grand jeu demande de la part des animateurs une grande coordination. Une sensibilisation est nécessaire, ainsi qu'une mise en scène. Un meneur doit être présent pour organiser le jeu.

Il y a également une fin.

Les animateurs doivent jouer un rôle du début à la fin du jeu, par un jeu de scène, un déguisement, du maquillage.

Les sorties :

Des sorties seront organisées. Celle-ci devra respecter les mesures de sécurité. Les sorties seront les suivantes :

Dates	Lieu
07/10/26	Zoo d'Amiens (Tous les groupes)
14/10/26	Parc St Pierre (Tous les groupes) Pique-nique

VI/ LA VIE QUOTIDIENNE

◉ Journée type

Horaires	Déroulement
7h30 - 9h30	Accueil échelonné des enfants, ils sont accueillis dans le centre avec les familles. Activité aux choix de l'enfant (libre ou proposée). Lavage des mains en arrivant sur l'accueil
9h30 - 9h45	Appel et présentation de la journée, moment convivial
9h45 - 10h00	Chants ou petits jeux pour la cohésion de groupe.
10h00 - 11h15	Temps d'activités pour les enfants, en lien avec le thème et les objectifs pédagogiques de l'accueil de loisirs.
11h15-11h30	Rangement de l'activité, lavage de mains pour tout le monde, départ à la cantine ou retour domicile.
11h30 - 13h00	Temps de repas pour les enfants et les animateurs, tout le monde mange ensemble. C'est un moment convivial de la journée.
13h00 - 14h00	Temps calme ou départ à la sieste selon le groupe.

14h00 - 16h00	Temps d'activités pour les enfants, en lien avec le thème et les objectifs pédagogique de l'accueil de loisirs.
16h00-16h45	Goûter par groupes et bilan de fin de journée pour les enfants et les animateurs.
16h45 - 18h30	Départs échelonnés des enfants.

Les horaires sont donnés à titre indicatif, ils ne sont pas fixe et peuvent évoluer au cours de l'accueil.

◉ Les temps forts

❖ L'accueil et le départ échelonné

L'accueil de tous les groupes se fait dans les locaux de l'accueil de loisirs. Les animateurs accueillent les enfants et les familles.

Lors de ces temps les enfants sont « libres » de leurs jeux. Des activités leurs sont proposées et sont permanentes, c'est à eux de choisir ce qu'ils veulent faire. Elles peuvent se faire en intérieur comme en extérieur.

❖ Le repas

Le repas est un moment convivial et d'échange pour les enfants, comme pour les animateurs. Le repas se prend dans la cantine de l'accueil de loisirs pour les petits et les grands. Les animateurs mangent à table avec les enfants. Les animateurs distribuent les repas aux enfants. Ils doivent à la fin de leur repas empiler leurs assiettes au milieu de la table, avec les déchets dans une seule assiette. Les enfants peuvent aller seul remplir leur carafe d'eau à la fontaine, et peuvent demander et aller se resservir s'ils le désirent. A la fin du repas, les enfants nettoient leur table et passe le balai dans la cantine. Cela leur permet de participer aux tâches de la vie quotidienne, ainsi que de respecter le personnel et le lieu de cantine.

❖ Le temps calme et la sieste

La sieste n'est pas une obligation pour les enfants. Il ne faut pas qu'elle soit vue comme une punition.

S'ils le désirent les plus grands peuvent aller à la sieste également.

Un temps calme est proposé à tous les enfants ne faisant pas la sieste.

❖ Le goûter

Le goûter est pris par groupe ou tous ensemble. Il peut être pris dans la structure ou en extérieur. C'est un moment convivial, où les animateurs et les enfants font le bilan, de manière ludique, de leur journée.

Chacun a le droit de s'exprimer, et donne son avis positif comme négatif.

Le goûter est pris entre 16h00 et 16h30. Chaque enfant choisit ce qu'il veut manger. Il est généralement composé d'un produit laitier, d'un fruit ou d'une compote et d'un gâteau.

VI/ L'ÉQUIPE D'ANIMATION

◉ Journée type de l'animateur

Horaires	Déroulement
7h30, 8h00 ou 9h00	Arrivée des animateurs et de la direction selon les horaires indiqués sur le planning.
7h30 - 9h30	Accueil des enfants et des familles dès leur arrivés à l'accueil de loisirs. Les animateurs proposent des activités aux enfants et jouent avec eux.
9h30 - 9h45	Appel et présentation de la journée.
9h45 - 10h00	Chants et petits jeux pour la cohésion de groupe, menés par les animateurs ou les enfants.
10h00 - 11h15	L'animateur propose son activité auprès des enfants. Il est meneur de l'activité, il est également présent pour accompagner les enfants dans la réussite de son activité. Selon l'activité menée, l'animateur fait avec l'enfant.
11h15 - 11h30	L'animateur et les enfants rangent l'activité : le rangement fait partie de l'activité. Les enfants qui ne mangent pas à la cantine repartent seul ou accompagné. Les enfants qui repartent seul attendent l'autorisation des animateurs.
11h30 - 13h00	Au moment du repas, les animateurs mangent avec les enfants. C'est un moment d'échange et de convivialité. C'est également le moment de faire un bilan à la mi-journée pour les enfants. Les animateurs accompagnent les enfants dans la prise de repas et les aide à s'autonomiser à la cantine, par le fait d'empiler son assiette de se resservir et de nettoyer la cantine en fin de repas.

13h00 - 14h00	Temps calme ou départ à la sieste selon les enfants. Les animateurs proposent un temps calme pour tous les enfants ne partant pas à la sieste.
14h00 – 15h45	L'animateur propose son activité auprès des enfants. Il est meneur de l'activité, il est également présent pour accompagner les enfants dans la réussite de son activité. Selon l'activité menée, l'animateur fait avec l'enfant.
15h45 - 16h00	L'animateur et les enfants rangent l'activité : le rangement fait partie de l'activité. Les enfants qui ne mangent pas à la cantine repartent seul ou accompagné. Les enfants qui repartent seul attendent l'autorisation des animateurs.
16h00 - 16h45	Le goûter est pris ensemble ou par groupe selon les activités de l'après-midi. Les enfants aident les animateurs à sa préparation. C'est le moment pour les animateurs de faire le bilan de la journée, de manière ludique.
16h45 - 18h30	Comme le matin, l'animateur est présent avec les enfants et proposent des activités et des jeux. Ils jouent avec les enfants. Il fait le relais auprès des familles pour faire passer les informations. Il est également toujours poli envers elles.

Les horaires sont donnés à titre indicatif, ils ne sont pas fixes et peuvent évoluer au cours de l'accueil.

L'équipe d'animation :

Pinto Tony	BAFA / BAFD	Directeur	
Lecadiou Dorine	BAFA	Animatrice référente	3-12 ans
Sadallah Jasmine	BAFA	Animatrice	3-12 ans
Dairaine Erika	BAFA	Animateur	3-12 ans
Valentine	CAP petite enfance	Animatrice	3-12 ans

* Faire un projet pédagogique avec ses animateurs présente plusieurs avantages :

1. Développement des compétences : Les projets pédagogiques permettent de développer des compétences variées, comme la créativité, la communication, et le travail d'équipe. Les participants apprennent à planifier, organiser et exécuter un projet.
2. Apprentissage ludique : L'animation offre une approche ludique de l'apprentissage, ce qui rend les connaissances plus accessibles et engageantes. Cela permet aux animateurs de se sentir impliquer activement dans leur mission.
3. Renforcement des valeurs sociales : À travers des activités collectives, les projets favorisent la coopération, la solidarité et le respect des différences, des valeurs essentielles dans un cadre éducatif.
4. Adaptabilité : Les projets peuvent être adaptés à différents âges et niveaux, ce qui les rend flexibles et inclusifs. Cela permet de toucher un large public.
5. Évaluation des acquis : Ils offrent une opportunité de mesurer les acquis des participants, tant sur le plan individuel que collectif, facilitant ainsi le retour d'expérience et l'amélioration continue.

Rôles et fonctions :

◉ Le rôle de l'animateur

L'animateur a pour mission au sein d'une équipe de mettre en place des activités et des loisirs d'enfants et de jeunes dans le cadre d'activités ou de projets concrets. Il est là pour accompagner l'enfant et le jeune dans son développement personnel, et au sein de la société. Il est garant de sa sécurité physique, morale et affective.

Il est force de proposition, il respecte les enfants en tant qu'individus et sait s'adapter. Il peut adopter plusieurs postures dans une journée :

- Jouer avec les enfants
- Faire jouer les enfants
- Donner à jouer aux enfants
- Laisser jouer les enfants

C'est également un référent auprès des familles. Il adopte une posture et un langage adaptés à chaque situation.

◉ Le rôle du directeur

Le directeur construit, en collaboration avec son équipe d'animation, le projet pédagogique. Il est en charge de la coordination de l'ensemble de l'équipe, il a un rôle de formation et de suivis auprès de ses animateurs qu'ils soient stagiaires ou diplômés. Il a en charge la gestion quotidienne de l'accueil (administrative, financière et matérielle)

Il détermine ce qui est négociable et non négociable pour l'organisation de l'accueil. Il associe également différents partenaires au sein de l'accueil, et en gère les relations.

◉ Le rôle de l'assistant sanitaire

Au sein de l'équipe, un animateur formé au premier secours, sera nommé assistant sanitaire. Voici les missions qu'il aura en charge :

- Il est responsable de l'infirmerie, du suivi sanitaire, des soins et de la vérification des trousseaux pharmacies.
- Il est le seul à avoir accès aux traitements des enfants, sous ordonnance médicale, fournit par les familles.
- Il recense les particularités médicales des enfants et en informe l'équipe - Il est en charge de la prévention sanitaire auprès des enfants - Il est en charge du bon respect du cahier d'infirmerie.
- Il est le référent santé auprès des parents. Généralement ce rôle es pris en charge par le directeur de la structure.

◉ Les réunions et leurs buts

Date de la réunion et durée	But de la réunion
	- Accueil et présentation - Présentation du fonctionnement - Préparation du planning - Réflexion sur la décoration
	- Accueil - Décoration de l'accueil de loisirs - Création des plannings à afficher à l'entrée de l'accueil - Préparation activités et grands jeux

VII/LA COMMUNICATION, BILANS ET SUIVI

◉ Famille

Quand ?	Comment ?
Avant	Un mail est envoyé aux familles avant le début de l'accueil pour les inscriptions en ligne. Une plaquette d'information avec les temps forts des mercredis leur a été distribué 2 semaines avant le début de l'accueil. Les parents ont accès tout au long de l'année au site de l'accueil de loisirs, avec des informations mise à jour récemment sur les évènements passés ou à venir. Les inscriptions sont ouvertes tout au long, et les réservations doivent s'effectuer 48 heures avant. Passé ce délai, il n'est plus possible d'inscrire les enfants (sauf exception)
Pendant	Le planning détaillé est affiché le premier jour de l'accueil pour la semaine à venir. Un mail de rappel des sorties et grands évènements de la semaine est envoyé à chaque famille en début de semaine. Un message de rappel est affiché dans les locaux.
Après	Une enquête de satisfaction est à remplir, anonymement, sur les points positifs, ou à améliorer

Enfants

Quand ?	Comment ?
Avant	Les enfants présents à l'accueil de loisirs sont très vite sollicités pour les activités. Nous leur demandons très régulièrement ce qu'ils souhaitent faire, et les thématiques qu'ils souhaitent aborder.
Pendant	Le planning détaillé est affiché le premier jour de l'accueil pour la période à venir. Tous les mercredis un bilan ludique et mené par les animateurs est fait avec les enfants
Après	Un bilan de fin de période, toujours de manière ludique, est fait avec les animateurs.

◉ Suivi des animateurs

Quand ?	Comment ?
Pendant	1 fois par période (généralement en fin de période), les animateurs sont reçus pour un bilan individuel.
Après	A la fin de l'accueil un bilan général est fait avec les animateurs à chaud, puis une semaine après.

ÉVALUATION

<u>Objectifs</u>	<u>Critères</u>	<u>Indicateurs de réussite</u>
Permettre le développement de l'autonomie de l'enfant	Laisser le choix aux enfants de choisir son activité	Au moins 12 enfants dans le bilan de fin de journée es content de pouvoir choisir son activité
Proposer des activités pour des publics « différents »	Être capable de proposer les « mêmes » activités à un public dit « différent »	Au moins 18 enfants ont apprécié faire l'activité « Cécifoot »
Favoriser la communication (verbale et non verbale)	Création d'un groupe de communication et de partage d'image (WhatsApp et Facebook)	Au moins 32 familles font partis de ces groupes
Découvrir de nouveaux sens	Jeux et activités autour du handicap	Au moins 21 enfants ont aimé faire les jeux à l'aveugle et en fauteuil
Proposer des activités plein air	Proposer des jeux co ou individuels ludiques	Au moins 15 enfants ont aimé la balle aux prisonniers

VIII/ RÈGLEMENT INTÉRIEUR

◉ Les temps de pauses

Le temps de pause permet à l'animateur de se ressourcer, il est nécessaire pour lui de prendre une pause au cours de la journée.

L'animateur peut prendre sa pause quand ils le désirent, si ce n'est durant un temps d'animation, et si cela ne gêne pas l'organisation. Les temps de pause sont déterminés à chaque début de centre avec l'équipe d'animation.

◉ Le téléphone

Le téléphone est un outil de travail avant tout ; l'animateur peut s'en servir lors d'une animation comme outils de travail, mais peut également l'utiliser pour faire des recherches.

Cependant son utilisation pour le cadre privé, devra en être fortement limitée.

Si toutefois l'animateur attend un appel ou message important, il le signal à la direction le plus tôt possible.

Il peut également être utilisé pour prendre des photos des activités ou des enfants dans le cadre d'une diffusion aux familles.

Il est cependant **interdit** de diffuser des photos d'enfants sur les réseaux sociaux personnels des animateurs.

De même que de prendre le contact des jeunes via leurs réseaux sociaux.

◉ La ponctualité

L'animateur doit arriver 5 min avant sa prise de poste afin de préparer au mieux l'arrivée des enfants, ainsi que son espace de travail.

Un planning avec les horaires détaillé de chacun sera affiché dans le bureau

◉ La tenue vestimentaire

Une tenue vestimentaire particulière ne sera pas demandée aux animateurs, cependant ils doivent garder à l'esprit qu'ils sont présents pour travailler auprès d'enfants, et de faire attention de l'image qu'ils peuvent renvoyer auprès des familles. Les tenues en rapport avec la thématique de l'accueil sont les bienvenus.

Les chaussures doivent être en accord avec l'activité qui sera pratiquée. Si une activité sportive est mise en place on évitera donc les tongs ou sandales.

Lors d'une sortie où la baignade est organisée (piscine, base nautique mer etc...), il sera demandé aux femmes de porter un maillot de bain une pièce, ou deux pièces de sport. Les maillots de bain type bikini ou, qui tiennent avec des ficelles ne seront pas autorisés (peuvent facilement se retirer). Pour les hommes un slip ou caleçon de bain (les shorts étant interdits dans les piscines)

◉ Cadre de lois

Au sein de l'accueil il est strictement interdit de :

- Consommer de l'alcool ou d'être en état d'ivresse dans l'enceinte de l'accueil.
- Fumer dans l'enceinte de l'accueil.
- Consommer des substances illicites ou venir sous l'emprise de substances illicites.

Si ces mesures ne sont pas respectées, des sanctions seront prises. Elles peuvent aller de la rupture de contrat à la sanction pénale.